



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.web@coe.int

Réf. CG-PR 047 (2014)

Le Congrès adopte une Recommandation après l'observation, pour la première fois, d'élections locales aux Pays-Bas

Strasbourg, 15.10.2014 – Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a adopté le 14 octobre une Recommandation suite à l'observation des élections locales aux Pays-Bas (19 mars 2014). Il s'agissait de la première mission d'observation d'élection effectuée par le Congrès dans ce pays.

Le rapport présenté par Pearl Pedergnana (Suisse, SOC) souligne le caractère transparent, ouvert et inclusif des processus électoraux aux Pays-Bas et du haut niveau d'engagement démocratique des personnels chargés d'organiser les élections municipales du 19 mars 2014. « Nous avons été impressionnés par l'organisation générale des élections et par l'approche pragmatique de l'administration des élections, bien intégrée dans l'organisation socio-culturelle générale et la longue tradition démocratique du pays, » a déclaré Mme Pedergnana.

Le Congrès s'inquiète cependant de l'absence de réglementation sur le financement des partis et des campagnes, de limitation des dépenses de campagne et de conditions quant au parrainage des partis politiques.

La recommandation appelle les autorités néerlandaises à poursuivre les efforts entrepris pour adopter le plus tôt possible une réglementation en la matière, ainsi que la politique destinée à améliorer les procédures de dépouillement et l'adoption éventuelle de dispositions légales sur un deuxième décompte des votes.

Le texte adopté encourage, par ailleurs, la stratégie visant à réduire au minimum le risque de fraude en lien avec le système de vote par procuration établi de longue date aux Pays-Bas, en envisageant, comme alternative à ce système, l'expérimentation du vote par correspondance anticipé.

[Rapport CPL\(27\)3](#)

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knappe (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)